



Exercice – Énoncé 4B.7

Coûts indirects

Le tableau qui suit présente le coût de fabrication d'une entreprise manufacturière pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011. On constate que la main-d'œuvre directe y occupe une place importante, soit 40 % du coût de transformation (MOD + FGF) ou encore 3,4 millions sur 8,5 millions de dollars. Tous les frais généraux de fabrication sont fixes et ils sont répartis au prorata du coût de la main-d'œuvre directe.

	<u>Produit A</u>	<u>Produit B</u>	<u>Total</u>
Nombre d'unités fabriquées	50 000 unités	80 000 unités	
Matières premières	50 \$	60 \$	7 300 000 \$
Main-d'œuvre directe	20 \$	30 \$	3 400 000 \$
Frais généraux de fabrication	30 \$	45 \$	5 100 000 \$
Coût de fabrication par unité	100 \$	135 \$	15 800 000 \$

C'est relativement à des résultats semblables que la direction décidait, il y a un an, d'entreprendre la construction d'une nouvelle usine adjacente à l'usine existante. La nouvelle usine serait hautement automatisée. On y transférerait, dès le 1^{er} avril 2011, toute la production du produit B; la fabrication du produit A serait transférée au 1^{er} avril 2012.

On prévoit que le coût des matières premières requises pour les produits A et B demeurera le même dans la nouvelle usine. Toutefois, le coût de la main-d'œuvre directe devrait être réduit considérablement. Ainsi, le coût de la main-d'œuvre directe associé au produit B sera de 5 \$ par unité plutôt que les 30 \$ requis actuellement. Enfin, même si certains frais généraux de fabrication pourront être évités dans la première usine, les frais généraux de fabrication prévus au cours du prochain exercice augmenteront substantiellement. Ils devraient être de 30 800 000 \$ pour les deux usines. Leur augmentation est principalement due à l'amortissement des nouveaux équipements et à leur maintenance. Tous les frais généraux de fabrication demeureront fixes et l'entreprise utilisera toujours un seul compte de frais généraux de fabrication pour les deux usines. Enfin, notons que la nouvelle usine ne fonctionnera qu'à 20 % de sa capacité globale pour la première année où elle ne transformera que le produit B.

Le volume d'activité prévu pour le prochain exercice sera le même que celui de l'exercice que l'on vient de terminer, soit 50 000 unités du produit A et 80 000 unités du produit B.

Exercice - Énoncé 4B.7 (suite)

Travail pratique :

- a) Calculez le coût de fabrication unitaire prévu des produits A et B pour le prochain exercice en supposant que le produit A sera fabriqué dans l'ancienne usine et le produit B dans la nouvelle usine.
- b) Identifiez deux lacunes majeures du mode de répartition actuel des frais généraux de fabrication.
Note : *Veillez ne pas utiliser la comptabilité par activités comme une réponse valable.*
- c) Suggérez un traitement alternatif des frais généraux de fabrication pour pallier aux lacunes identifiées à la question précédente. Veuillez justifier votre réponse.

Source: Service de l'enseignement des sciences comptables de HEC Montréal